



PREFET DES YVELINES

Courrier Reçu le  
23 DEC. 2014  
Mairie de Gambais

3130

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Versailles, le

17 DEC. 2014

Pôle Accès au Logement – DALO – Expulsion

Mission DALO

Affaire suivie par : Alexia NOWOWIEJSKI

Tel. : 01.39.49.79.49

Mail : alexia.nowowiejski@yvelines.gouv.fr

Le Préfet des Yvelines

à

Liste des destinataires in fine

Courrier à transmettre  
à : M. le Maire  
Vu, A. Delrive  
Le 20/12/2015

*dh*

**Objet :** Changement d'adresse du secrétariat de la commission de médiation à compter du 1er janvier 2015.

Je vous informe que l'adresse du secrétariat de la commission de médiation des Yvelines, qui statue sur les recours amiables en vue d'une offre de logement ou d'hébergement va changer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

A compter de cette date, il conviendra d'envoyer les recours et tout courrier y afférent à l'adresse suivante :

**Secrétariat de la commission de médiation DALO des Yvelines  
TSA 56790  
95905 CERGY PONTOISE CEDEX 9**

Cette modification s'explique par l'externalisation de la préparation des dossiers à un prestataire installé dans le Val d'Oise. Le traitement au fond des dossiers, en revanche, continuera à être assuré, comme c'est le cas actuellement, par les membres de la commission de médiation des Yvelines.

Enfin, je vous rappelle que de nouveaux formulaires de recours sont entrés en vigueur depuis le 1er juillet 2014. Ces documents sont disponibles en ligne sur le site internet de la Préfecture.

Je vous saurais gré d'assurer la diffusion la plus large possible de ces informations auprès de vos résidents, vos administrés et de vos services, afin de ne pas engendrer un retard dans le traitement des recours, préjudiciable aux demandeurs que vous accompagnez dans cette démarche.

Le Préfet,

Erard CORBIN de LANGOUX

Préfecture des Yvelines

1 rue Jean Houdon – 78.010 VERSAILLES CEDEX – Tél : 01 39 49 78 00 – Fax 01 39 49 76 63